



ID: 063-216302042-20240306-11_24-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars à dix-huit heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : -29 février 2024

Membres présents

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, Mme VIALLE Anne-Marie,

M. CONDEMINE Jérôme, M. CHORDA Marco, Mme HANZEL Marie-Josée,

M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme GIANGRECO-BROC Malory, M. DA SILVA Carlos, Mme BURIAS Céline, M. SAUSSAC Cyril, Mme BARTIN Marie, M. FAURE Fabrice, M. GIRARD Christian.

Membres absents : Néant

Secrétaire : Madame BURIAS Céline

Nombre de membres :

En exercice: 15

Présents: 15

Votants: 15

A la demande du Centre des Finances Publiques de RIOM

11 24 REVISION LOYER LOGEMENT LOCATIFS

Il est demandé de délibérer sur la révision des loyers locatifs.

Mr le Maire propose une augmentation des loyers en fonction de l'indice de référence des loyers fixé par l'INSEE

Cette augmentation prendra effet au 1^{er} avril de chaque année, identique à la révision actuelle. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

DEFINIT la date du 1er avril pour la révision des loyers

Au registre sont les signatures A Malintrat,8 mars 2024 Le Maire, André MAGNOUX

Certifié exécutoire le : Publié le :

MAIRIE DE MALINTRAT -